

DEPARTEMENT
Pas-de-Calais
ARRONDISSEMENT
Montreuil-sur-mer
CANTON
Auxi-le-Château

COMMUNE D'AUBIN-SAINT-VAAST
317, rue du Grand Pont
62140

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 AVRIL 2017**

Etaient présents : Tous les membres

A l'exception de

Etaient absents : MAHIEU Marc-Henri (procuration à M. Mahieu J)

Secrétaire de séance : Fauquet Mélanie

La séance étant ouverte Monsieur Deneuille prend la parole et demande, au nom de l'opposition majoritaire, l'ajournement de la séance pour faute de réponse à un courrier adressé à Mme le Maire visant à demander l'organisation d'une réunion d'échanges ainsi que l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour de la réunion prévue ce 20/04, à savoir, le droit à statuer sur l'élection de nouveaux adjoints comme le permet le Code Général des Collectivités Territoriales en cas d'élections complémentaires.

Mme le Maire informe M. Deneuille que ce courrier ayant été réceptionné en mairie le 18/04, l'organisation d'une réunion de concertation avant le 20/04 s'avérait compliquée et que la modification de l'ordre du jour après l'envoi des convocations et l'affichage au public n'est pas autorisé.

Elle informe l'assemblée qu'il est néanmoins possible d'aborder ces sujets lors de cette séance et qu'ils pourront être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Après en avoir discuté, une date de réunion sur ce sujet est programmée, Madame le Maire propose néanmoins que chacun des partis présentes ses projets en fin de séance lors des questions diverses.

Compte-rendu de la séance du 08/03/2017 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Compte de gestion et Compte Administratif 2016.

Président de séance pour le compte administratif : PENET Philippe

Section de fonctionnement – Dépenses : 361 242.26 €

Recettes : 474 478.67 €

Résultat de clôture : + 113 236.41 €

Section d'investissement – Dépenses : 87 632.26 €

Recettes	:	123 187.11 €	
<u>Résultat de clôture</u>	:	+ 35 554.85 €	
Restes à réaliser - Dépenses	:	239 000.00 €	
Recettes	:	194 599.84 €	
Affectation des résultats	:	au compte 1068 (recette d'investissement)	: 8 845.31 €
	:	au compte 002 (excédent de fonctionnement)	: 104 391.10 €
Intégration résultat CCAS	:	(suite à sa dissolution au 31/12/2016)	+ 8 813.39 €
	:	Total affectation 002	112 704.49 €

Vote du Compte Administratif 2016 : Pour : 13, contre : 0, abstentions : 0

Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

La commission des finances a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.

Taxe d'habitation : 6.27 %

Taxe foncière bâti : 8.08 %

Taxe foncière non bâti : 35.00 %

Budget Primitif 2017.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 535 818.49 €

Recettes : 423 114.00 €

Excédent de fonctionnement reporté : 112 704.49 €

= 535 818.49 €

Section d'investissement :

Dépenses : 327 400.00 €

Restes à réaliser : 239 000.00 €

= 566 400.00 €

Recettes : 336 245.31 €

Restes à réaliser : 194 599.84 €

Solde d'exécution reporté : 35 554.85 €

= 566 400.00 €

Vote du Budget Primitif 2017 : Pour : 14, contre : 0, abstentions : 0

Tours de garde – Elections présidentielles.

Le planning des tours de garde pour les élections présidentielles est établi et sera affiché à la porte du bureau de vote le 23 avril et 07 mai 2017.

Questions diverses.

M. Poclet Olivier évoque la possibilité d'établir un tarif pour l'électricité consommé au-delà des 6 ampères prévus, ceci à la demande de certains campeurs pour qui l'utilisation d'appareils médicaux est nécessaire. Une tarification pour 10 ampères sera étudiée lors de la prochaine réunion.

Madame le Maire profite des questions diverses pour rappeler les projets en cours et à venir déjà discutés en réunion de commission des finances et lors de la présentation du budget primitif, soit :

- La suppression du PN106, l'aménagement du Chemin latéral et de la rue des Pâtures
- Le remplacement de l'éclairage public dans la commune ;
- Les travaux de réfection de voiries et de trottoirs ;
- L'achat d'un logiciel de gestion du cimetière ;
- L'achat éventuel d'ordinateurs pour le RPI avec répartition du coût selon le calcul habituel entre les 3 communes du regroupement pédagogique.

Elle invite les nouveaux élus à s'exprimer sur leurs souhaits et projets, seule une tenue de permanences 1 à 2 fois par mois est demandée par l'opposition, aucun projet particulier.

Fin de la séance.